



# Flash du CSE

## 1<sup>ère</sup> réunion – le ton a été donné

**Lors de la mise en place du CSE, les choses ont été claires dès le départ !**

La CGT, 1<sup>ère</sup> organisation syndicale, a présenté une candidate au poste de secrétaire. Elle a obtenu les 4 voix des élus CGT, et le candidat de la CGC a été élu secrétaire avec les 10 voix des autres élus + la voix du président (le directeur).

Le directeur (*qui n'avait pas besoin de voter*) s'est montré clairement affiché du côté des autres syndicats, contre la CGT !

Puis, le CSE a accepté les biens de l'ancien CE, et là encore, les choses auraient pu être drôles si le sujet n'était pas aussi sérieux et important ! Alors qu'aucune présentation de comptes n'avait été faite lors du dernier CE (l'expert avait les documents), et qu'aucun document n'ait été remis aux nouveaux membres nouvellement élus du CSE, tous les élus (*sauf les élus CGT*) ont donné quitus sur la bonne tenue des comptes et l'exactitude des comptes reçus !!!

**Les élus CGT ne peuvent pas travailler dans ces conditions !  
On ne signe pas de chèque en blanc à tout va !**

**Ces quelques explications nous ont paru importantes pour vous expliquer ce que le CSE devrait faire le plus rapidement possible pour mener à bien sa mission "économique".**

- **Vous avez pu vous rendre compte que la direction avait fait venir des travailleurs polonais sur le site.** Ils auraient voiture et logement... la direction argumente qu'ils sont payés comme vous et qu'elle ne trouve plus de main d'œuvre locale, voire nationale...
  - o Alors qu'on connaît tous des salariés CDD non repris alors qu'ils ne demandent qu'à travailler...
  - o Comment croire que des salariés "payés comme nous" bénéficieraient en plus d'un traducteur, d'un logement et d'un véhicule ???
- **Alors que la direction nous a annoncé un plan de restructuration d'une ampleur exceptionnelle, d'un montant très important, justifié par une spécialisation des sites (Corico la dinde, LDC Bourgogne le poulet), des bruits circulent annonçant le contraire de ce que dit la direction, et des bruits allant sur différentes versions.**
  - o Corico fermerait... ? (alors qu'il nous avait été annoncé en CE qu'ils reprenaient l'activité dinde)?
  - o Corico garderait le poulet et la dinde resterait à LDC Bourgogne ?
  - o LDC Bourgogne n'aurait pas suffisamment d'éleveurs pour assurer l'activité poulet annoncée ?

**Ces quelques exemples pour vous démontrer l'importance et l'utilité que le CSE désigne un cabinet d'expert-comptable pour aider les élus dans leur mission !**

- **Les élus sont des salariés**, ils ne sont pas des experts dans les chiffres, ne connaissent pas l'activité économique de l'entreprise, n'ont pas accès aux comptes de l'entreprise...
- **Ils ont besoin de se faire aider !** Ce n'est pas une honte et c'est prévu par la législation !
- **L'expert doit être choisi parmi des cabinets qui aident les élus à mener à bien leur mission.** Leur but n'est pas de vérifier si les chiffres de la direction sont bons ou pas, leur but est d'aider les élus à poser les bonnes questions, à trouver les chiffres cachés, noyés dans d'autres, pour connaître les dividendes versés aux actionnaires, les intérêts versés aux banques, les aides publiques perçues par l'entreprise, découvrir la stratégie de l'entreprise, entrevoir ce qui serait dangereux pour un site avant que cela n'arrive (plan de licenciement...fermeture...)

**Autres exemples :** Les primes d'intéressement et de participation : la direction annonce au CE qu'elle donnera une prime exceptionnelle pour les revaloriser. Et lors du CSE la direction demande l'avis du CSE pour défiscaliser l'aide accordée, et là on s'aperçoit que la prime avait déjà été incluse, donc les primes n'augmenteraient pas plus !

**Vos élus CGT au CSE vont demander la désignation d'un expert, et pas n'importe lequel, un cabinet d'expert qu'elle a déjà eu l'occasion de voir travailler, de voir l'efficacité dans l'activité économique pour aider les élus au CSE dans leur mission.**

La CGT ne remet pas en cause les chiffres donnés par la direction.

**Mais, ce que les élus ont besoin de connaître** est parfois englobé dans d'autres chiffres, ou non communiqué, ou non connu donc pas demandé par les élus.

**L'expert est là pour aider les élus dans leur mission qui consiste à vérifier l'activité économique de l'entreprise** (production, expéditions, résultats comptables, prévisions à court, moyen et long terme) **et ainsi créer les conditions de pérenniser le site LDC Bourgogne, donc vos emplois, vos salaires, et le tout avec de bonnes conditions de travail pour que les salariés restent en bonne santé au travail et en retraite.**

Mais la CGT aura certainement 4 voix sur 14 voix... donc, aux salariés d'expliquer aux élus CSE qui ne sont pas CGT, l'importance de voter pour la proposition CGT de désigner un expert.

**A vous de jouer ! Les membres CSE ont été élus avec vos voix. Ils doivent vous représenter.**

**La situation est extrêmement importante**, il ne s'agit pas d'une bataille entre syndicats, entre élus, il s'agit de votre emploi, de vos salaires, de vos conditions de travail.

**Votre avenir vous concerne !**

**Allez voir vos élus pour leur demander s'ils soutiendront la CGT pour désigner un expert, et si non, demandez-leur pourquoi ? Demandez-leur les explications qu'ils auront à vous apporter pour vous rassurer.**

**Demandez-leur qu'ils vous apportent des choses sûres comme des écrits de la direction, pas des paroles ni des promesses !**

**Le CSE a plusieurs domaines d'activité :**

- Rôle des DP pour porter et défendre vos revendications
- Rôle du CHSCT pour la santé et la sécurité (mais avec moins de pouvoirs que l'ancien CHSCT)
- Activités sociales et culturelles
- **Activité économique**
  - o **Dont budget de fonctionnement du CSE qui doit servir à financer les experts si besoin et non à payer des polaires qui doivent eux être fournis et payés par la direction**

**Avec la restructuration importante que met en place la direction, où de nombreux salariés se posent des questions sur leur devenir (emploi, service, horaires, salaires...)**

**Pour rappel**, lors de la présentation de ce projet, la CGT avait posé plusieurs pages de questions auxquelles la direction avait répondu de manière très superficielle, amenant l'ensemble des syndicats à reconnaître que la direction était légère sur les réponses apportées !

**Il y a donc aujourd'hui nécessité à ce que le CSE puisse désigner un cabinet d'expert indépendant de l'employeur, dont la spécificité est d'aider les élus dans leur mission économique** (pas juste vérifier que les chiffres présentés par la direction sont vrais)